



COMMUNIQUÉ

Strasbourg, le 18 avril 2018

Journées européennes du patrimoine 2018 : Appel à récits sur le patrimoine européen et lancement de la Semaine européenne des faiseurs de patrimoine

Les [Journées européennes du patrimoine](#) (JEP), initiative conjointe du Conseil de l'Europe et de la Commission européenne, constituent un ensemble de manifestations culturelles participatives largement célébrées par toute la population en Europe. Par leur nature paneuropéenne, ces manifestations contribuent au rassemblement des citoyens et à la mise en lumière de la dimension européenne et de l'intérêt du patrimoine culturel dans les 50 États signataires de la [Convention culturelle européenne](#). Plus de 70 000 manifestations sont organisées chaque année pour sensibiliser au patrimoine commun de l'Europe et à la nécessité permanente de le protéger, pour faire partager l'expérience du patrimoine culturel, promouvoir la participation et encourager la créativité et l'imagination.

Dans le cadre de l'édition des JEP ([#EHDs](#)) de cette année, nous célébrons « l'Art du partage », l'une des initiatives clés de l'Année européenne du patrimoine culturel, et lançons deux nouvelles initiatives pilotes ouvertes aux populations locales, aux enfants et aux jeunes.

C'est avec fierté que les Journées européennes du patrimoine présentent la [Semaine européenne des faiseurs de patrimoine](#), qui sera lancée le 18 avril à l'occasion de la Journée mondiale du patrimoine et de la Journée internationale des monuments et sites et qui invitera les citoyens à raconter des histoires pour célébrer le patrimoine commun de l'Europe. La semaine « officielle », organisée symboliquement entre le 5 et le 9 mai, coïncidera ainsi avec la Journée de l'Europe célébrée par le Conseil de l'Europe et l'Union européenne. Les jours de préparation et de sélection suivront le programme présenté sur cette [page](#).

Durant cette période, enfants et jeunes sont encouragés à partir à la découverte de leur environnement et du patrimoine culturel qui les entoure afin d'identifier un récit européen concernant le site qu'ils auront sélectionné. Leurs parents ou tuteurs pourront alors télécharger les récits sur le [portail des JEP](#), sous la forme d'images numériques (images, dessins, peintures, photos, graphiques, illustrations et bandes dessinées) accompagnées de textes rédigés pour apporter des précisions. Suite à une présélection nationale, un jury européen choisira les 10 histoires les plus inspirantes et invitera les faiseurs de patrimoine sélectionnés ([#HeritageMakers](#)) à se rendre à Strasbourg à l'occasion d'un événement spécial en novembre.

Pour la première fois dans leur histoire, les Journées européenne du patrimoine lancent une initiative pilote, [l'appel à récits européens](#), dans l'objectif de permettre à tous les passionnés – particuliers, organisations et associations – de raconter leur histoire de l'Europe à travers le patrimoine auquel ils sont attachés.

Contacts Conseil de l'Europe :

[Jelena Mocevic](#) (+33 3 90 21 59 48) - administratrice, Programme des journées européennes du patrimoine, Direction générale de la démocratie

[Giuseppe Zaffuto](#) (+33 3 90 21 56 04) – attaché de presse

Contact Commission Européenne :

[Juliane Ott](#) (+ 32 2 29 55719) - administratrice, Programme des journées européennes du patrimoine, Direction générale de l'éducation et de la culture

Des conteurs des communautés qui participent aux JEP, des lauréats du Prix du patrimoine culturel de l'UE/Concours Europa Nostra et du Label du patrimoine européen sont invités à partager leur interprétation du patrimoine européen et à vérifier si leur compréhension de leur site ou travail patrimonial correspond aux valeurs européennes communes. Outre le fait d'encourager les citoyens à préserver le patrimoine culturel européen et de recueillir des témoignages/histoires et des bonnes pratiques concernant la façon dont les communautés locales appréhendent la dimension européenne du patrimoine local, l'appel donnera accès à un dispositif de financement direct de propositions de projet associées aux récits.

À partir du 20 avril 2018, date du lancement officiel de l'appel, les conteurs pourront soumettre leurs récits par le biais du formulaire de candidature accessible sur la [page consacrée aux récits sur le patrimoine européen](#). Chacune des communautés participant aux JEP pourra soumettre jusqu'à trois récits par appel et au plus une proposition de projet relative à l'un des récits soumis et éligible à la procédure de subvention (maximum 10 000 euros). Un jury européen sélectionnera au moins 10 récits sur le patrimoine européen auxquels sera accordée une subvention pour développer les initiatives proposées. Pour plus d'informations, rendez-vous sur la page [Appel à récits européens : modalités et conditions](#).

À propos des Journées du patrimoine européen

Les Journées européennes du patrimoine, organisées par les 50 États signataires de la Convention culturelle européenne, mettent en relief la diversité des compétences, des traditions, des styles architecturaux et des œuvres d'art au niveau local qui constituent le patrimoine européen commun. Lancé en 1985 en France, ce festival est organisé depuis 1999 à titre d'initiative conjointe de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe. Il vise à aider les Européens à découvrir un large éventail de ressources culturelles à travers un certain nombre de manifestations à thème organisées gratuitement pour contribuer à faire connaître des histoires enfouies de personnes et de lieux qui ont contribué à façonner la culture et le patrimoine de l'Europe.

Les manifestations ont lieu de fin août jusqu'au mois d'octobre. Elles mettent l'accent sur les compétences, l'artisanat et les traditions locales lors de manifestations culturelles dans toute l'Europe. Elles visent à mieux faire connaître le passé commun de l'Europe, à faire apprécier les valeurs traditionnelles et à favoriser de nouvelles initiatives de conservation et d'éducation au patrimoine. Le patrimoine culturel est une priorité dans le cadre d'[Europe créative](#), programme de l'Union européenne pour le secteur de la culture et de la création. Les Journées européennes du patrimoine reçoivent jusqu'à 400 000 euros de subventions de la part d'Europe Créative et 400 000 euros du Conseil de l'Europe ; la plupart des manifestations sont financées grâce à des aides nationales ou régionales. Les initiatives pilotes lancées en 2018 et annoncées dans ce communiqué ouvriront la voie à la mobilisation des communautés en faveur de la dimension européenne du patrimoine et focaliseront l'attention sur les récits et les valeurs européennes.

Pour en savoir davantage

Facebook : www.facebook.com/EHDDays

Twitter : [@JEP_EHD](#) #EHDs #JEP

Instagram : [@europeanheritagedays](#) #EHDs #JEP